

A M^{me} F. Reclus

20 octobre 1871. Trébéron.

.....
Hier, un vieillard à barbe blanche et au visage sou-
riant a bravé vent et marée pour se présenter chez moi.
C'est un pasteur qui connaît mon père de nom, est
grand ami du jeune de Coutouly. Il voulait me parler,
croyant pouvoir m'aider à sortir de prison, mais m'a
d'abord offert une poire succulente qui, disait-il m'était
envoyée par une dame. Le geôlier principal l'avait in-
troduit avec la plus grande politesse, espérant me faire
par là oublier la façon méchante et vulgaire dont il
'était conduit dans l'affaire du vin envoyé par mon
beau-frère. Donc, le pasteur, M. Berth, m'a dit être très
bien en cour auprès du nouveau ministre, Casimir Pé-
rier, et qu'il pourrait s'en prévaloir pour obtenir ma li-
berté, si toutefois j'y consentais. « Certainement, ai-je
répondu, je ne demande qu'à être libre comme les cama-
rades, sans condition et sans promesse attentatoire à ma
dignité. Comme les paroles me semblent non moins sé-
rieuses que les actes, je ne veux pas en prononcer d'hu-
miliantes ou de flatteuses, et demande à être libre parce
que la chose est juste en soi, je ne veux pas la devoir à la
générosité ». M. Berth m'ayant demandé de formuler

ma déc
après m
raisons
bération
Du rest
posait à
l'on a d

.....

ma déclaration par écrit, j'y ai consenti, pesant mot après mot, phrase après phrase, n'omettant aucune des raisons qui établissent selon moi la légitimité de ma libération, sans m'abaisser à la demander, naturellement. Du reste, ceci me paraît négligeable, mais rien ne s'opposait à ce que je dise toute ma pensée : pourquoi ce que l'on a dans le cœur ne serait-il pas sur les lèvres ?.....

.

ÉLISÉE RECLUS.

.
sou-
moi.
est
ler,
m'a
tait
in-
aire
t il
ion
rès
Dé-
li-
-je
ta-
na
é-
u-
ce
a
er